Décharge 2004: Agence européenne pour la reconstruction

2005/2108(DEC) - 09/03/2005 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs de l'Agence européenne pour la reconstruction (AER) pour l'exercice 2004.

CONTENU : le présent document publié au Journal Officiel de l'UE propose un état des lieux chiffré des dépenses de l'Agence pour l'exercice concerné.

Conformément à ce document présenté dans le contexte du rapport de la Cour des comptes sur les dépenses de l'AER, le budget définitif de l'Agence se monte à 374,6 mios EUR, constitué à 96,7% d'une subvention communautaire.

En 2004, l'Agence s'est concentrée sur ses tâches traditionnelles de reconstruction au Kosovo, en Serbie-Monténégro et dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (FYROM). Ces centres opérationnels sont situés à Pristina (Kosovo), Belgrade (Serbie), Podgorica (Monténégro) et à Skopje (FYROM) et ont un haut degré d'autonomie. Le quartier général de l'Agence se trouve à Thessalonique (Grèce).

En 2004, les principales activités opérationnelles ont consisté :

1) au Kosovo en :

- aides à l'installation, prêts, formation et conseils pour les petites entreprises;
- assistance juridique aux personnes vulnérables;
- prêts octroyés à partir des mécanismes de crédit de l'AER;
- réparations à la centrale thermoélectrique de Kosovo endommagée par un incendie;
- réhabilitation de la sous-station de chauffage urbain «Sunny Hill» à Pristina;
- réouverture de 6 ponts entre Pristina et le point de passage frontalier avec l'ARYM.

2) en Serbie en:

- élaboration de lois dans le cadre de la réforme des administrations publiques;
- programmes de formation pour des unités spéciales de la police;
- programme de réhabilitation pour les hôpitaux;
- création de nouveaux emplois grâce aux prêts du fonds de crédits renouvelables;
- aide à la formation pour les entreprises;
- remise en état de centrales thermoélectriques;
- centres de formation régionaux pour adultes et réhabilitation d'écoles pilotes et fourniture de matériel informatique à ces établissements;
- travaux sur le pont de Sloboda et au point de passage frontalier de Horgos avec la Hongrie.

3) au Monténégro en :

- formation spécialisée dispensée à la police des frontières et aux fonctionnaires;
- base de données informatique centralisée du ministère de l'intérieur;
- création d'une Agence pour la gestion des ressources humaines et de centres régionaux d' enseignement et de formation professionnels;

- mise en place d’un laboratoire vétérinaire;
- nouvelle direction des routes et nouvelles lois en matière de transports;
- plans directeurs pour les eaux usées et les déchets solides;
- dégroupage/restructuration des entreprises publiques d’électricité, stratégie en matière d’efficacité énergétique.

4) dans la FYROM en :

- aide à la réintégration des personnes déplacées (90% d’entre elles ont réintégré les habitations qu’ elles occupaient avant le conflit);
- formation dispensée principalement aux Albanais de souche pour qu’ils deviennent des fonctionnaires de l’État;
- création et maintien d’emplois grâce aux prêts octroyés aux PME à partir du fonds de crédits renouvelables et mise en place d’une Agence pour la promotion de l’esprit d’entreprise ainsi que d’ un Observatoire des PME;
- création de 3 nouveaux instituts et formation de leur personnel.

L’ensemble de ces actions opérationnelles ont représenté un montant total de 269 mios EUR. Au total, l’ année 2004 se solde par un résultat économique négatif (déficit) de quelque 54 mios EUR essentiellement dû à un surplus de dépenses provenant des activités opérationnelles.

En termes d'effectifs, l'AER compte officiellement 114 postes dont 88 sont effectivement occupés + 173 autres emplois (agents locaux), soit actuellement 261 postes effectifs (contre 267 en 2003) assumant des tâches opérationnelles ou administratives. Les dépenses de personnel ont représenté en 2004, 17,6 mios EUR.